

Accélérer le déploiement du réemploi dans la restauration : Citeo Pro lance son appel à projet EncoRE plus de réemploi 2025

Paris, le 18 mars 2025 –

Pour accélérer la transition vers le réemploi des emballages dans la restauration, Citeo Pro annonce l'ouverture de son appel à projets *EncoRE plus de réemploi 2025*. Ce dispositif ouvert depuis le 14 mars et jusqu'au 31 décembre 2025, vise à financer des initiatives innovantes et opérationnelles en France.

Un dispositif essentiel pour structurer le réemploi dans la restauration

Face aux défis environnementaux et aux obligations réglementaires liées à la réduction des emballages à usage unique, le secteur de la restauration doit repenser ses pratiques. Pourtant, la mise en place de solutions de réemploi se heurte encore à des freins économiques, techniques et logistiques.

Avec une enveloppe de 246 000 euros, l'appel à projets EncoRE plus de réemploi 2025 vise à lever ces obstacles en finançant des démarches concrètes et déployables à grande échelle. Il s'adresse à la fois aux **clients de Citeo Pro** (restaurateurs, traiteurs, entreprises de restauration collective) et aux **apporteurs de solutions** (fabricants d'emballages réemployables, acteurs de la logistique, entreprises spécialisées dans la collecte et le lavage).

Les **projets éligibles** peuvent porter sur :

- **Le développement et l'achat d'emballages réemployables adaptés aux besoins du secteur**, afin d'accélérer leur adoption et leur standardisation.
- **La mise en place d'infrastructures de conditionnement et de lavage**, indispensables pour assurer une logistique efficace du réemploi à grande échelle.
- **Des études et expérimentations**, permettant de tester et structurer des modèles viables économiquement et opérationnellement.

Les candidatures sont ouvertes dès le mois de mars et seront étudiées **au fur et à mesure, jusqu'à épuisement des fonds disponibles**.



« Le réemploi est essentiel pour réduire l'impact environnemental des emballages. Notre objectif est d'aider efficacement les professionnels à franchir ce cap en soutenant des initiatives concrètes et déployables à grande échelle. Nous encourageons toutes les démarches, en particulier celles portées par des acteurs en phase de structuration ou en quête de solutions adaptées à leurs besoins. » – Julien Dubourg, président de Citeo Pro.

Citeo Pro, un acteur engagé pour une restauration plus durable

En tant qu'éco-organisme agréé pour la **REP Emballages de la Restauration**, Citeo Pro accompagne le secteur dans sa transition vers une économie circulaire. Son rôle ne se limite pas au financement : il s'engage à structurer et dynamiser l'écosystème du réemploi en France, en facilitant la collaboration entre les différents acteurs.

Avec cet appel à projets, **Citeo Pro poursuit sa mission : accélérer la transition du secteur vers des modèles durables et opérationnels, en tenant compte des réalités économiques et des contraintes des professionnels de la restauration.**

Comment candidater ?

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **31 décembre 2025** ou jusqu'à épuisement de l'enveloppe financière allouée.

Pour soumettre un projet, les porteurs doivent envoyer leur dossier à l'adresse suivante : encoreplusdereemploi@citeopro.com.

Afin de faciliter le dépôt et la mise en œuvre des initiatives, Citeo Pro met à disposition des webinaires d'accompagnement ainsi que des guides pratiques détaillant les modalités de participation et les critères d'éligibilité.

Plus d'informations ici : <https://www.citeopro.com/appel-a-projets-encore-plus-de-reemploi/>

A propos de Citeo Pro

Filiale de Citeo et Adelphe, Citeo Pro est un éco-organisme agréé en mars 2024 pour structurer la filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) des emballages de la restauration. Candidat à l'agrément pour la REP des emballages professionnels, Citeo Pro accompagne les entreprises vers une gestion responsable et durable de leurs emballages.

